

**Approbation des modifications des M3C et
des structures d'enseignement 2025-2026 du
Master 1 dérogatoire et des UE transversales
de la Faculté de Santé**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 10 juin 2025**

Délibération 2025/06/CFVU – 98

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;



Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modifications des modalités de
contrôle des connaissances et des compétences et des structures d'enseignement 2025-
2026 du Master 1 dérogatoire et des UE transversales de la Faculté de Santé.**

Toulouse, le 10 juin 2025

La Présidente

Odile RAUZY

Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Année Codes Anglais	Codi-Appré 2025/2026	ECTS	Unités d'Enseignement MENTIONS BIOLOGIE SANTE parcours dérogatoires	Semestre	Responsables	3ème session	2ème session	Description	Modalisation
PM5178A	NADERAU	6 ECTS	MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION		Mr Roger LEANDRI	Contrôle terminal écrit : C11 75% Contrôle terminal oral : C12 25%	Contrôle terminal écrit : C13 75% Contrôle terminal oral : C14 25%	Écrit : 3 questions de 30mn (chacune notée sur 20) Minimum noté sur 10 (synthèse de 3 articles sur un même sujet) Oral (présentation du mémoire), noté sur 10	E3 CT écrit E4 CT oral
PM5178B	NADERAU	6 ECTS	APPROCHE ANATOMIQUE ET RADIOLOGIE DU CORPS HUMAIN		Mr Frédéric LAUWERS Mme Luana CARRAGUA	Contrôle continu écrit TD/TP 40% Contrôle terminal écrit 40% Contrôle terminal oral 20%	Contrôle continu écrit TD/TP 40% Contrôle terminal écrit 40% Contrôle terminal oral 20%	Le contrôle continu écrit TD/TP consiste en la rédaction d'un mémoire encadré par un enseignant sur un sujet déterminé en début d'année allant d'une synthèse bibliographique jusqu'à un travail de dissection. Toutes les séances de dissection sont encadrées. La note est définie sur la qualité du mémoire (50%) et l'investissement en cours d'année selon l'encadré (50%). Le contrôle terminal écrit est un contrôle avec report de note (CP). Il s'agit d'une série de questions autour d'un article scientifique généralement en anglais. Il n'y a pas de session de rattrapage pour cette épreuve et 100% de la note est reportée. Tous les documents sont autorisés en dehors des commentaires internet. Le contrôle terminal oral consiste en la présentation orale de ce mémoire.	E1 CC E2 CP E3 CT
RM5178M	NADERAU	6 ECTS	Thérapies innovantes et Ciblées- Techniques et Approches Cellulaires (TIC-TAC). Dispensé en anglais dans le cadre de CABC		Mr Jean-Christophe PAGES Mr Bruno SEGUI	Contrôle continu par analyse d'articles : 25 % Contrôle terminal écrit : 50 % Contrôle terminal oral : 25 %	Analyse Article: Note conservée Contrôle terminal oral conservée Contrôle terminal écrit : selon note : <10/20 => Oral de rattrapage	CC : Article analysis : two students present an article they received at least 15 days ahead, and one coordinator fills a grid to built the notation, during presentation and question answering. CT écrit : short written question to evaluate knowledge and understanding of the theoretical courses: document analysis and questions. All documents are allowed during the exam. CT Oral: two mentors raising questions on a short document prepared during 15 mn.	E1 CC E3 CT écrit E4 CT oral Session2 : E3 CT
H18178AM	NADERAU	6 ECTS	INTRODUCTION DES CYBERCELLULES ME TISSULAIRES		Mme Sophie BENOIT Mme Frédérique GAVAGNOLI	Contrôle continu oral 10% Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 40%	Contrôle continu oral 10% (Report) Contrôle terminal écrit 50% (Report) 12,5/25 Contrôle terminal oral 40%	Exercice théorique : Questions sur extraits de publications (coefficient 2,5 soit 50%). Documents et notes disponibles pendant l'épreuve (sauf documents informatiques). Note d'écrit égale ou supérieure à 12,5/25 nécessaire pour l'admissibilité à l'épreuve orale. Epreuves orales : Contrôle continu sous la forme d'exposés oraux, obligatoire pour passer la 1ère et/ou la 2ème session (coefficient 0,5 soit 10%). Oral exposé devant un jury après préparation d'une question pendant 10-15 min (documents et notes obligatoires pendant la préparation, sauf documents informatiques). L'exposé sert de base à un certain nombre de questions improvisées, pendant 10-15 minutes au total (coefficient 2 soit 40%). Note: égale ou supérieure à 10/20 à l'oral terminal (sans la note de contrôle continu) exigée pour l'admissibilité à l'épreuve orale. Epreuves théoriques : Questions/problèmes sur l'analyse de résultats expérimentaux extraits de publications scientifiques (coefficient 2,5 soit 50%). Epreuves orales : 1) Contrôle continu sous la forme d'exposés oraux (coefficient 0,5 soit 10%). 2) Oral devant un jury : préparation d'une question pendant 10-15 min (documents et notes disponibles pendant la préparation, sauf documents informatiques), puis exposé et questions improvisées, pendant 15 minutes au total (coefficient 2 soit 40%). 3ème session et 2ème session : Note d'épreuve théorique égale ou supérieure à 12,5/25 nécessaire pour l'admissibilité à l'épreuve orale. Attention: plus de 3 absences (3 inches) non justifiées entraînera une diminution de la note finale de 5%.	E1 CC Report syst E3 CT Admissibilité E4 CTO ADM si >10 Calcul admissibilité et vérification présence CC sur M3DERAF1 Session 2 que E4 CTO
PM1785GM	NADERAU	6 ECTS	Fondamentaux en translationnel research. Dispensé en anglais dans le cadre de CABC		Mme Laura KELLER Mme Stéphanie TRUDEL	Contrôle continu oral 10% Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 40%	Contrôle continu oral 10% (Report) Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 40%	Epreuves théoriques : Questions/problèmes sur l'analyse de résultats expérimentaux extraits de publications scientifiques (coefficient 2,5 soit 50%). Epreuves orales : 1) Contrôle continu sous la forme d'exposés oraux (coefficient 0,5 soit 10%). 2) Oral devant un jury : préparation d'une question pendant 10-15 min (documents et notes disponibles pendant la préparation, sauf documents informatiques), puis exposé et questions improvisées, pendant 15 minutes au total (coefficient 2 soit 40%). 3ème session et 2ème session : Note d'épreuve théorique égale ou supérieure à 12,5/25 nécessaire pour l'admissibilité à l'épreuve orale. Attention: plus de 3 absences (3 inches) non justifiées entraînera une diminution de la note finale de 5%.	E1 CC E3 CT écrit E4 CT oral Calcul admissibilité sur M3DERAF1 Session2 E3 et E4

PMBS7AM	NADERAU	LE MÉDICAMENT : INTRODUCTION A LA PHARMACOLOGIE MOLECULAIRE	6 ECTS	Mme Christine BRIEF-COURBON	Contrôle continu écrit présentiel 30 % Contrôle continu oral 20 % Contrôle terminal écrit 50 %	Contrôle continu écrit présentiel 30% (report) Contrôle terminal écrit 70%	Contrôle continu écrit : QCM Contrôle continu oral : présentation orale en groupe de 2 ou 3 terminal écrit comprenant 3 questions correspondant à chacun des 3 modules d'enseignement	E1 CC écrit présentiel E2 CC Oral E3 CT
PMBS7AM	NADERAU	MECANISME ET MODELISATIONS EN PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINE	6 ECTS	M. Ivan TACK	contrôle continu présentiel 25% contrôle terminal écrit 50% contrôle terminal oral 25%	contrôle continu présentiel 25% contrôle terminal écrit 50% contrôle terminal oral 25%	Contrôle terminal : écrit 50% (10/20) 2 questions de 2h, oral 25% (20) analyse d'une figure liée d'un article + 3 mini-essais / 10 mn questions de jury. Contrôle continu présentiel : 25% (20) : 2 pt par réponse. Nez dimanchatoire <10/40 à l'écrit et <5/20 à l'oral. Report des questions pour la session de rattrapage. Les enseignements dirigés sont réalisés sous forme d'apprentissage par résolution de problèmes avec travail de groupe et présentation orale des résultats par les étudiants.	Report sur E1 et NE sur E3 et E4 Session 2 saisir /BI pour les étudiants qui ont note CC<10 en session1
PMBS7AM	NADERAKU	INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET SANTE DIGESTIVE	6 ECTS	Mr Eric OSMAID Mr Emmanuel BMS	Contrôle continu écrit 30% Contrôle terminal écrit 70%	Contrôle continu écrit 70% Contrôle terminal écrit 70%	Un examen de contrôle continu de 2h, reportable sans seul , sera prévu au milieu de semestre, la note de CC étant automatiquement reportée en cas de passage en session 2. Le contrôle continu est une épreuve orale de 15 minutes de présentation d'un article scientifique et 15 minutes de questions. Le contrôle terminal est d'une durée de 2h avec reconstitution d'un résumé d'un article scientifique et d'un QCM. Idem pour la session 2. L'admissibilité à l'UE requiert une note finale supérieure ou égale à 10/20.	E1 CC E3 CT Session2 : E3
HMBS7EM	NADERAMU	BIOTECHNOLOGIES ET METABOLISME BIOPHARMACEUTIQUE	6 ECTS	Mme Priscille COLINERIC Mme Laëtitia BAZALAN	Contrôle continu CC : présentation orale 30 % Contrôle terminal : Ecrit 60 % Oral de rattrapage : (obligatoire si note à l'écrit < 10) 20 %	Report intégrant le 1/3 de la note de Contrôle continu CC : présentation orale, 20 % Contrôle terminal - Ecrit 80%	Préparation par groupe de 2 étudiants d'une présentation synthétique Powerpoint de 10 mn à partir d'un article de la littérature en lien avec le thème de l'année. Présentation à l'oral et réponses à des questions sur le sujet. Contrôle de écrit terminal : Tous sujets de l'effort (publication tronquée et questions de synthèse), 3 heures, 3 questions. Tous les documents sont fournis. En fin de semestre, examen report mensuel de la note de CC. 31. CC Oral et CT écrit ne se compensent pas. Il faut une note >= 10 aux 2 épreuves pour valider l'UE.	E1 CC E3 CT Session2 : E3
RMBS7EM	NADERANU	METHODES ET CONCEPTS EN BIOTECHNOLOGIE	6 ECTS	Mr Norbert TELMON Mr Frédéric SAYALL	CC/TP oral 30% CT écrit 70%	CC/TP oral 30% CT écrit 70%	CC/TP oral en séance ordinaire, report de note égal=0 , présentation de bibliographie par binôme (groupes différents pour groupes différents), 20mn (10mn présentation, 10mn de questions/réponses) CT écrit, en condition d'examen, 2h	E1 CC E3 CT
RMBS7EM	NADERAOU	L'EVOLUTION ET SES MECANISMES : L'HOMME	6 ECTS	Mr Erik CHUREZY Mr Norbert TELMON	Contrôle TP (fossile) : 20 % Contrôle Continu : 30 % TP (contrôle terminal) : 20% 25% Contrôle terminal écrit 60% 25% Contrôle terminal oral 40%	Contrôle TP (fossile) : 20 % Contrôle Continu : 30 % TP (contrôle terminal) : 20% 25% Contrôle terminal écrit 60% 25% Contrôle terminal oral 40%	CC TP : Une étude de fossile (moulage) en 30 mn (20%) CC : questions posées tout au long des cours CT : Un commentaire d'article en 30 mn (25%) écrit 3h (2-3 problèmes basés sur l'analyse de résultats expérimentaux tirés de la littérature) ; oral (devant un jury) préparation 15 mn puis 3 essais et questions 15 mn. Implication des étudiants (participation de l'oral (part 3 l'écrit), les étudiants peuvent disposer de tous les documents de la séance (présentations, supports, et compte rendu de la séance, l'admission en séance et 2ème session). L'admissibilité à l'oral requiert 1 note de 30/60 à l'écrit, l'admission en séance d'avoir 20/40 à l'oral. Session2 : Si CTE admis, ne repasse que le CTO Attention, report de note manuel	E1 TP E2 E3 E4 à créer E3 CTE Admissibilité E4 CTO ADM si >10 Calcul admissibilité sur 100/100/1
RMBS7EM	NADERAGU	APPROCHE PHYSIOPATHOLOGIQUE DES MALADIES DU METABOLISME	6 ECTS	Mr Jérôme AUSSEIL	Contrôle continu Oral 20% Contrôle terminal écrit 80% (4x20)	Contrôle continu Oral 20% Contrôle terminal écrit 80% (4x20)	Oral : présentation d'un poster et réponses aux questions 20mn, Ecrit : 4 questions de 2h	E1 CC E3 CT
RMBS7EM	NADERARU	PHYSIOPATHOLOGIE DES INFECTIONS	6 ECTS	Mr Christophe PASQUIER	Contrôle continu Oral 20% Contrôle terminal écrit 80% (4x20)	Contrôle continu Oral 20% Contrôle terminal écrit 80% (4x20)	Oral : présentation d'un poster et réponses aux questions 20mn, Ecrit : 4 questions de 2h	Calcul sur FSI RISGRMA E1 CP oral E3 CT écrit
RMBS7EM	NADERASU	ANTHROPOLOGIE ET ECOLOGIE HUMAINE	6 ECTS	Mme Sarah EL Mr Alexandre RIBERON	Contrôle partiel TP oral 20% Contrôle terminal écrit 60%	Contrôle partiel TP oral 20% Contrôle terminal écrit 60%	écrit : Une question de cours (1 heure) et un commentaire d'article (1 heure). TP (Lecture critique d'article), Oral (Présentation d'une bibliographie)	Calcul sur FSI RBEFRBCU E1 CP oral E3 CT écrit
RMBS7EM	NADERATU	METHODOLOGIE EN ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET EN HISTOLOGIE + PLACE DES MODELES ANIMAUX ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIE	6 ECTS	Mme Sabine EVAARD Mme Aurelie SIEGRHED	Présentation oral 30% écrite 20% Contrôle terminal écrit 50 %	Présentation oral 30% Nez présentiel 20% terminal écrit 50 %	3ère et 2ème sessions - Analyse d'article avec présentation orale (30-4%) Contrôle terminal écrit (50%) - Note présentiel (20%) - 2 points par absence non justifiée. L'étudiant connait pour la 2ème session la bonifiée de la note de la présentation orale si celle-ci est supérieure ou égale à 10/20	E1 CC E3 CT
RMBS7EM	NADERAVU	LE VIVANT DANS L'ESPACE ET L'UNIVERS	6 ECTS	Mr Sofiane HAMDI Mr Adam WALTERS	CC oral 50% (soutenance projet) CT Ecrit 50%	CC oral 50% (soutenance projet) CT Ecrit 50%	CC oral : présentation orale par un groupe d'étudiants d'un projet lié à l'astrophysique ou bioastronautique. CT écrit : analyse d'un article tronqué + QCM	NADERAVU E1 CC E3 CT
RMBS7EM	NADERAKK	APPROCHE GLOBALE DES MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	6 ECTS	Mr Romain VOLMER	Contrôle continu écrit 20% Contrôle terminal écrit 80%	Contrôle continu écrit 20% Contrôle terminal écrit 80%	Contrôle continu : présentation d'un article de synthèse Ecrit : 4 questions de 2h	Code à créer

N4DSAAU		UE STAGE DE RECHERCHE 8 ECTS	Mme Isabelle BERRY	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Ora/20	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Ora/20	Assister à trois séries d'enseignement obligatoire Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15mn powerpoint, 15mn questions) Obtenir au moins la note de 10 / 20 lors de la soutenance (note prenant en compte la présentation orale et la soutenance)	
	Code année 2025/2026	Unités d'Enseignement MENTION BIOLOGIE MOLECULAIRE ET CELLULAIRE parcours dérogatoires	Responsables Mme FREDERIQUE SAVAGNER Mme FREDERIQUE SAVAGNER	1 ^{re} session Contrôle terminal écrit 50% (30) Contrôle terminal oral 50%	2 ^{ème} session Contrôle terminal écrit 50% Contrôle terminal oral 50%	Descriptif L'ECTE admissibilité de 20 (2) implique bas sur analyse des résultats expérimentaux tirés de la littérature). Admissibilité à l'oral requiert une note de 25/30 à l'écrit. Oral d'admission devant un jury (préparation 20 min, puis exposé de 10 min et questions 10 min). Admission nécessaire d'avoir 25/30 à l'oral. A l'écrit comme à la préparation de l'oral (20 min), les étudiants disposent de tous leurs documents (pas de support informatique), y compris dictionnaire d'anglais. L'étudiant qui a obtenu une note supérieure ou égale à 25/30 à l'épreuve écrite (admissibilité) de la 1 ^{ère} session peut se bénéficier de sa note pour la 2 ^{ème} session. Sessions: Si CTE admis, ne repasse que le CTO Si l'étudiant dispose d'admissibilité de 2 bonnes réponses sur des extraits de bases de données de publications (documents et notes disponibles pendant l'épreuve). Une épreuve orale d'admission correspondant à un court exposé d'une question préparée pendant 15 min. L'exposé servira de base à un certain nombre de questions improvisées. Il est nécessaire d'avoir la moyenne à l'écrit (épreuve d'admissibilité) pour se présenter à l'épreuve orale (épreuve d'admission). L'admission nécessite d'avoir la moyenne à l'oral. Sessions: Si CTE admis, ne repasse que le CTO	E3 CTE admissibilité - report oral à 10) E4 CTO ADM à 10 Calcul admissibilité sur MADERAC3
N4DRACU		BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE MOLECULAIRES DE LA CELLULE 6 ECTS	Mme FREDERIQUE SAVAGNER	Contrôle terminal écrit 40% Contrôle terminal oral 60%	Contrôle terminal écrit 20% Contrôle terminal oral 80%	Calcul admissibilité sur MADERAC3	
N4DRAGU		ENFERMEMENT ET PROCEDES 6 ECTS	Mme FREDERIQUE SAVAGNER Mr Jean-Pierre DELOED	Contrôle terminal écrit 40% Contrôle terminal oral 60%	Contrôle terminal écrit 20% Contrôle terminal oral 80%	Calcul admissibilité sur MADERAC3	
N4DRAHU		TESTS MOLECULAIRES DU SYSTEME IMMUNITAIRE ET IMMUNO- INTERVENTION 6 ECTS	Mme FREDERIQUE SAVAGNER	Contrôle terminal écrit 40% Contrôle terminal oral 60% Note présentée 10%	Contrôle terminal écrit 40% Contrôle terminal oral 60% Note présentée 10%	Calcul admissibilité sur MADERAC3	
N4DRAPU		GENETIQUE HUMAINE ET COMPAREE 6 ECTS	Mr Bertrand CHESNEAU Mme Julie PLAISANCIE	Contrôle continu obligatoire : 1 Ect / 30% Contrôle terminal: Ect / 70%	Contrôle continu écrit Report de la note / 30 Contrôle terminal: Ect / 70	Calcul admissibilité sur MADERAC3	
N4DBMAU		UE STAGE DE RECHERCHE 8 ECTS	Mme Isabelle BERRY	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Ora/20	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Ora/20	Assister à trois séries d'enseignement obligatoire Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15mn powerpoint, 15mn questions) Obtenir au moins la note de 10 / 20 lors de la soutenance (note prenant en compte la présentation orale et la soutenance)	E1 E3 Session 2: E3
	Code année 2025/2026	Unités d'Enseignement MENTIONS SIMPS parcours dérogatoires	Responsables	3 ^{ème} session	2 ^{ème} session	Descriptif	

HMS181CA	MISE EN FORME ET BIODISPONIBILITE DES MEDICAMENTS	Mme PEGNY GAMBIA Mme Sophie CAZALBOU	Contrôle continu oral 25% Contrôle terminal écrit 75%	Contrôle continu oral 25% (RS) Contrôle terminal écrit 75%	CC question de Galénique (question de cours+exercice) + pharmacocinétique (question de cours+ article tronqué)	E1 CC E3 CT
HMS181EM	LES BIOMATERIAUX : MATERIAUX POUR LA SANTE	Mme Sophie CAZALBOU	Contrôle continu oral 40% Contrôle terminal écrit 60%	Contrôle continu oral 40% (rs) Contrôle terminal écrit 60%	Oral : présentation sous forme de séminaire sur une thématique donnée d'une vingtaine de minutes par groupe d'étudiants suivi 10-15 minutes de questions (Note CC reportée seul à 10 écrit d'après de 2h)	Session2 : E3 E1 CC E3 CT Session2 : E3
HMS181G	CONCEPTION ET STRATEGIES DES PROCEDES A PREPARER THERAPEUTIQUE	Mme Vanja BERRARDIS-GENISSON	Contrôle continu classique 20% Contrôle terminal écrit 60% oral 20%	Contrôle continu 20% (rapport de note) Contrôle terminal écrit 60% oral 20%	Contrôle continu classique 20% (oral en séance + rapport écrit), cette note est reportée automatiquement en cas de passage en 2ème session. Contrôle terminal 80% : examen écrit de 2h 00 et contrôle terminal oral 20%	E1 E3 écrit E4
M	METHODES D'ANALYSE ET CONTRÔLE DE QUALITE DES PRODUITS DE SANTE	Mme Karine REYBIER WUATTOUX	Contrôle continu oral 40% Contrôle terminal écrit 60%	Contrôle continu oral 40% Contrôle terminal écrit 60%	CC conservation de la note en 52 si >10 sinon CT à 100%	E1 CC E3 CT
HMS181H	BASES MOLECULAIRES DES MALADIES ET THERAPIES INNOVANTES	Mme Laurence NIETO	Contrôle terminal : 100%	Contrôle terminal : 100%	CT : Durée 30 minutes	Calcul sur FSI KBT28A01
NADERCU	TRAFIC MEMBRANAIRE ET MALADIES INFECTUEUSES	Mme Fabrice DUMAS	Contrôle Continu TP : 40% Contrôle terminal : 60%	Contrôle Continu TP : 40% Contrôle terminal : 60%	Durée CT : 2h	Calcul sur FSI KBT28A03
NADERCU	DIALOGUES MOLECULAIRES : DE LA STRUCTURE AU METABOLISME	Mme Virginie PUECH	Contrôle Continu TP : 20% Contrôle terminal : 80%	Contrôle terminal : 100%	Durée CT : 3h	Calcul sur FSI KBT28A11
NADERCU	ENTREPRENEURIAT EN BIOTECHNOLOGIE	Mme Béatrice POUPOI	Contrôle terminal : 100%	Contrôle terminal : 100%	CT : Durée 30 minutes	Calcul sur FSI KBT28A01
NADERCU	LA RECHERCHE EN PHARMACOLOGIE AU SERVICE DE L'INNOVATION THERAPEUTIQUE	Mme Bruno GUARD Mme Virginie SAINTE-MARIE	Contrôle continu : 25% Contrôle terminal : écrit 75%	Contrôle continu : 25% (rapport) Contrôle terminal : Oral 75%	CC : Session1 : OCM à chaque cours - note reportée pour la seconde session CT : Session1 Ecrit - Session2 Oral - Trage au sort d'une question sur une famille de médicaments	MDERCU E1 CC E3 CT
NADERCU	LE STAGE DE RECHERCHE	Mme Isabelle BERRY	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	Assister à trois séances d'enseignement obligatoires Rédiger un rapport de stage (premier) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15min) powerpoint, 15min questions) Obtenir au moins la note de 10 / 20 lors de la soutenance (note prenant en compte la présentation orale et la soutenance)	
NADERCU	LE STAGE DE RECHERCHE	Mme Isabelle BERRY	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	SOUTENANCE DU MÉMOIRE Oral/20	Assister à trois séances d'enseignement obligatoires Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15min) powerpoint, 15min questions) Obtenir au moins la note de 10 / 20 lors de la soutenance (note prenant en compte la présentation orale et la soutenance)	

Code année 2025/2026	ECTS	Unité d'enseignement / RECTORAT NEUROSCIENCES / parcours dérogatoire	Responsables	1ère session	2ème session	Description	Calcul sur FSI
NADREDAU / NADREDAU	6 ECTS	METHODES ET MODELES EN NEUROSCIENCES	Mme Alexandra SEVERAC CAUQUIL Mr Jonathan CURTOT	Contrôle continu écrit 25% Contrôle continu oral 25% Contrôle terminal écrit 50%	Ecrit (RS) 25% Oral (RS) 25% Contrôle Terminal Ecrit 50%(RS)	Contrôle continu classique 50% de la note d'UE : rédaction d'1 mémoire de 6 pages, par binôme (25% de la note d'UE) ; présentation orale du mémoire 20mn par binômes (25% de la note d'UE) ; report de la note du ECC pour la session 2. Contrôle terminal (50% de la note d'UE) : durée 2h, écrit, 2 sujets parmi les 4 proposés, même modalités pour la session 2. En TD, les étudiants présenteront oralement la résolution d'une question sur laquelle ils auront travaillé avec l'enseignant, au minimum de 2 minutes. Bibliographie obligatoire à fournir. Contrôle terminal de TD (RS) : 1 CT (25% de la note), 1 partiel de 2 notes de CCTD en 2h session, même modalités pour CT en 2e session.	Calcul sur FSI KNSX/ALU
NADREDAU / NADREDAU	6 ECTS	COGNITION	Mme Béatrice BERRY Mme Isabelle PLANTON	1 CC 50% 1 CT 50%	1 CT (100%)	Contrôle continu classique 50% de la note d'UE : rédaction d'1 mémoire de 4 pages, par binôme (25% de la note d'UE) ; présentation orale du mémoire 20mn par binômes (25% de la note d'UE) ; report de la note du ECC pour la session 2. Contrôle terminal (50% de la note d'UE) : durée 2h, écrit, 3 sujets à traiter 2 questions à traiter, même modalités pour la session 2. En TD, les étudiants présenteront oralement la résolution d'une question sur laquelle ils auront travaillé avec l'enseignant, au minimum de 2 minutes. Bibliographie obligatoire à fournir. Contrôle terminal de TD (RS) : 1 CT (50% de la note), 1 partiel pour binôme, 1 report de la note du ECC pour la session 2.	Calcul sur KNSX/AB1
NADREDAU / NADREDAU	6 ECTS	SYSTEMES SENSORIMOTEURS	Mme Alexandra SEVERAC CAUQUIL	1 CC 50% 1 CT 50%	1 CC 50% 1 CT 50 %	Contrôle continu classique 50% de la note d'UE : rédaction d'1 mémoire de 4 pages, par binôme (25% de la note d'UE) ; présentation orale du mémoire 20mn par binômes (25% de la note d'UE) ; report de la note du ECC pour la session 2. Contrôle terminal (50% de la note d'UE) : durée 2h, écrit, 3 sujets à traiter 2 questions à traiter, même modalités pour la session 2. En TD, les étudiants présenteront oralement la résolution d'une question sur laquelle ils auront travaillé avec l'enseignant, au minimum de 2 minutes. Bibliographie obligatoire à fournir. Contrôle terminal de TD (RS) : 1 CT (50% de la note), 1 partiel pour binôme, 1 report de la note du ECC pour la session 2.	Calcul sur KNSX/AB1
NADREDAU / NADREDAU	6 ECTS	TRAJECTOIRS COGNITIFS ET COMPORTEMENTALE	Mme Béatrice BERRY Mr Raphaël JEANSON	1 CC 80% 1 CT 20%	1 CC 80% 1 CT 20%	Contrôle continu classique 80% de la note d'UE : rédaction d'1 mémoire de 4 pages, par binôme (40% de la note d'UE) ; présentation orale du mémoire 20mn par binômes (40% de la note d'UE) ; report de la note du ECC pour la session 2. Contrôle terminal (20% de la note d'UE) : durée 2h, écrit, 2 sujets parmi les 4 proposés, même modalités pour la session 2.	Calcul sur KNSX/AB1
NADREDAU / NADREDAU	8 ECTS	UE STAGE DE RECHERCHE EN LABORATOIRE DE NEUROSCIENCES	Mme Béatrice BERRY	SOUTIENANCE DU MEMOIRE Oral/20	SOUTIENANCE DU MEMOIRE Oral/20	Assister à trois soirées d'enseignement obligatoire Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15mn powerpoint, 15mn questions) Obtenir au moins la note de 10 / 20 lors de la soutenance (note prenant en compte la présentation)	
Code année 2025/2026	ECTS	Unité d'enseignement / MENTION SANTE PUBLIQUE / parcours dérogatoire	Responsables	1ère session	2ème session	Description	
NADREDAU / NADREDAU	6 ECTS	MANAGEMENT STRATEGIQUE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE	Mme Béatrice VINCENT	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (20%) + contrôle terminal 80% (si ABI au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%)	Contrôle partiel : étude de cas en groupe Contrôle terminal (2h, écrit sur table) : question rédactionnelle	Calcul par Santé Publique NSPX/ZACI (E1 et E3)
NADREDAU / NADREDAU	6 ECTS	PRATIQUES MANAGERIALES ET GESTION SOCIALE	Mme Anne-Laure GATIGNON Mme Béatrice VINCENT	Contrôle partiel 40% Contrôle terminal 60%	Report de la note de contrôle partiel (40%) + contrôle terminal 60% (si ABI au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%)	Contrôle partiel : exposés Contrôle terminal (2h, écrit sur table) : question rédactionnelle	Calcul par Santé Publique NSPX/AAA1 (E1 et E3)
NADREDAU / NADREDAU	6 ECTS	GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE APPLIQUEE A LA SANTE	Mme Béatrice VINCENT	Contrôle partiel 70% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (70%) + contrôle terminal 80% (si ABI au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%)	Contrôle partiel : QCM ou questions à réponse courte terminal (2h, écrit sur table) : étude de cas	Calcul par Santé Publique NSPX/ACI (E1 et E3)

PMSP97GM	N4DRERFU	6 ECTS	SCIENCE SOCIALES DE LA SANTE	1er S	Mme Anita WEIDAMI	Contrôle partiel 10% - Contrôle terminal 50% Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 50% Contrôle terminal 100%	Contrôle partiel 10% - Contrôle terminal 50% Contrôle terminal 100%	Contrôle partiel 10% - Contrôle terminal 50% Contrôle terminal 100%	Calcul par Santé Publique NSPXA01 (E1 et E2) Code à revoir
PMSP97E	N4DRERFU	6 ECTS	ETHIQUE DROIT ET DONTOLOGIE MEDICAL	1er S	M. Norbert TELMON M. Frédéric SAVALL	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Calcul par Santé Publique NSPXA01 (E1 et E2)
PMSP97E	N4DRERFU	6 ECTS	SANTE TRAVAIL	1er S	Mme Valérie ESCOFFIER	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Calcul par Santé Publique NSPXA01 (E1 et E2)
PMSP97AM	N4DRERFU	6 ECTS	ORGANISATION DES SYSTEMES DE SANTE	1er S	Mme Eugénie GOMBAULT	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Calcul par Santé Publique NSPXA01 (E1 et E2) Code à revoir
PMSP98GM	N4DRERFU	6 ECTS	GESTION DES PROBLEMES JURIDIQUES APPLIQUES A LA SANTE	2ème S	Mme Catherine FALIX Mme Béatrice VINCENT	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Contrôle partiel 20% - 30% Contrôle terminal 80% - 70%	Contrôle partiel : QCM ou questions à réponse courte Contrôle terminal (2h, écrit sur table) : analyse de cas pratiques	Calcul par Santé Publique NSPXA01 (E1 et E2)
PMSP98UA	N4DRERFU	5 ECTS	GRANDS PROBLEMES DE SANTE PUBLIQUE	1er S	Mme Vanina BONGARD	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal 100%	Contrôle terminal (2h, écrit sur table) : 3 à 3 questions rédactionnelles	Calcul sur Santé Publique NSPFA01
PMSP97CM	N4DRERFU	6 ECTS	BIOSTATISTIQUE ET MODELISATION	2ème S	Mme Vanina BONGARD M. Jason SHOURICK	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (20%) + contrôle terminal 80% (si AB) au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%	Contrôle partiel : 1h, exercices sur le logiciel STATA terminal (2h, écrit sur table, documents de cours autorisés) : exercices	Calcul par Santé Publique NSPXA01 (E1 et E2)
PMSP98E	N4DRERFU	6 ECTS	METROLOGIE DE LA REGRECE CLINIQUE ET EPIDEMIOLOGIQUE	1er S	Mme Vanina BONGARD Marjorie LAPETRE MESTRE	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Contrôle partiel 20% Contrôle terminal 80%	Report de la note de contrôle partiel (20%) + contrôle terminal 80% (si AB) au contrôle partiel, contrôle terminal = 100%	Contrôle partiel : lecture critique d'article, présentation à l'oral avec diaporama Contrôle terminal (2h30, écrit sur table, documents de cours autorisés) : exercices et analyses d'articles scientifiques (50% de la note recherche clinique, 50% épidémiologie)	Calcul par Santé Publique NSPXA01 (E1 et E2)
PMSP98AU	N4DRERFU	8 ECTS	STAGE PROFESSIONNEL (orientation GISS)		Mme Béatrice VINCENT	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants au minimum La note / 20 prend en compte la présentation orale et le rapport de stage.	MADEMA1E3 - CT Oral Création matière spéciale M3E pour valider présence conservatoire M3E/MA02
PMSP98AU	N4DRERFU	8 ECTS	STAGE RECHERCHE (orientation épidémiologie clinique)		Mme Isabelle BERRY	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	Rapport de stage (20 pages) + soutenance mémoire	Assister à trois sources d'enseignement obligatoire Rédiger un rapport de stage (mémoire) présentant son travail de recherche Soutenir oralement ce travail devant un jury formé de deux enseignants (15min powerpoint, 15min question-fois) La note / 20 prend en compte la présentation orale et le rapport de stage.	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Faculté de santé

FACULTE DE SANTE - FORMATIONS TRANSVERSALES

UE Formation socle Interprofessionnelle de Numérique en Santé 1 - FINS1

Programme des enseignements
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2025-2026



A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES – ECTS

FORMATION	NIVEAU D'ETUDE	NOMBRE D'ECTS
Médecine	2 ^{ème} année	1 ECTS
Maïeutique	2 ^{ème} année	1 ECTS
Odontologie	2 ^{ème} année	1 ECTS
Pharmacie	2 ^{ème} année	1 ECTS
Ergothérapie	1 ^{ère} année	1 ECTS
Audioprothèse	1 ^{ère} année	1 ECTS
Manipulateur radio	1 ^{ère} année	1 ECTS
Orthoptie	1 ^{ère} année	1 ECTS
Pédicurie - podologie	1 ^{ère} année	1 ECTS
Psychomotricité	1 ^{ère} année	1 ECTS
Orthophonie	1 ^{ère} année	1 ECTS
Soins infirmiers	1 ^{ère} année	1 ECTS
Infirmiers Pratique Avancée	1^{ère} année	1 ECTS
Kinésithérapie	2 ^{ème} année de santé => 1 ^{ère} année kiné	1 ECTS
DEUST préparateur en pharmacie *	1 ^{ère} année	1 ECTS

2. DESCRIPTION

ECTS : 1	Position dans le cursus : Enseignement en semestre pair santé et K1 kiné -- 14 heures
Cours magistraux	1h de cours introduction interdisciplinaire – Lettre de cadrage en hybride
Autoformation (outil numérique) : 13 H : capsules vidéo – Quizz – jeux des 7 erreurs + Forum Q/R	
Répartition théorique/présentiel : dans la note finale : 100% théorique	



3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de la division de la formation, à l'exception du DEUST préparateur en pharmacie géré directement par le département de pharmacie *)

Responsables :

- **Cécile Bon/Peggy Gandia**, département de pharmacie
- **Fabrice Ferré**, département médecine, maïeutique et paramédical – filière médecine
- **Marlène Truquet** : département médecine, maïeutique et paramédical – filière maïeutique
- **David Gasq/Mathieu Balaguer** : département médecine, maïeutique et paramédical – Filière paramédicale
- **Delphine Comtesse/Paul Monsarrat**, département d'odontologie
- **Frédéric André/Sabine Doireau/ Alexandre Grilh/ Marc Lhoste** kinésithérapie

Équipe pédagogique

L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables de l'UE.

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement transverse des départements de Médecine, Maïeutique et Paramédical (licence Sciences pour la Santé), d'Odontologie, de Pharmacie, de kinésithérapie et de préparateur en pharmacie et répond à l'arrêté ministériel du 10 novembre 2022.

Il a pour objectif de former aux compétences socles et transverses au numérique en santé afin

- d'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soin par le numérique.
- de favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité
- d'intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé

La deuxième partie de cette formation (FINS2) se déroulera l'année suivant FINS1 pour tous les étudiants sauf les étudiants kinésithérapeutes qui le feront en 5^{ème} année de santé (4^{ème} année de kiné).

4. PRÉREQUIS

- Aucun

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les 8 points suivants en relations avec le référentiel de compétences et connaissances (pour le module1)

- **les données de santé :**

- 1.1 : Identifier un usager ou un professionnel de santé
- 1.2 : Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation
- 1.3 : Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légale
- 1.4 Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation

- **Cybersécurité en santé**

- 2.1 Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail



2.2 Se prémunir et réagir face aux incidents

- **Communication en santé**

3.3 : Interagir sur internet en maîtrisant son identité numérique

- **Outils numériques en santé**

4.4 : Chercher de l'information probante en santé

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

ECTS : 1	Enseignement théorique	Total
Session 1	CT distanciel : Oui 45 minutes	1 note sur 20 points =100% Admission si note > ou = à 10 points.
Session 2	CT Mêmes modalités qu'en session 1	

Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre pair, ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de suivre l'enseignement introductif en distanciel. Ils seront formés et évalués, comme les autres étudiants, en ligne, sur la plateforme dédiée.

Les étudiants qui redoublent :

Les étudiants qui redoublent gardent le bénéfice de l'UE si celle-ci est validée.

Si l'UE n'est pas validée, l'étudiant pourra passer en année supérieure dans sa formation principale pour valider FINS 1 et FINS 2, afin de pouvoir continuer sa formation.

Toulouse le
La Présidente de l'Université,
Odile Rauzy



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Faculté de santé

FACULTE DE SANTE - FORMATIONS TRANSVERSALES

UE Formation socle Interprofessionnelle de Numérique en Santé 2 - FINS2

Programme des enseignements
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2025-2026



A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES – ECTS

FORMATION	NIVEAU D'ETUDE	NOMBRE D'ECTS
Médecine	3 ^{ème} année	1 ECTS
Maïeutique	3 ^{ème} année	1 ECTS
Odontologie	3 ^{ème} année	1 ECTS
Pharmacie	3 ^{ème} année	1 ECTS
Ergothérapie	2 ^{ème} année	1 ECTS
Audioprothèse	2 ^{ème} année	1 ECTS
Manipulateur radio	2 ^{ème} année	1 ECTS
Orthoptie	2 ^{ème} année	1 ECTS
Pédicurie - podologie	2 ^{ème} année	1 ECTS
Psychomotricité	2 ^{ème} année	1 ECTS
Orthophonie	2 ^{ème} année	1 ECTS
Soins infirmiers	2 ^{ème} année	1 ECTS
DEUST Préparateur en pharmacie *	2 ^{ème} année	1 ECTS

2. DESCRIPTION

ECTS : 1	Position dans le cursus : Enseignement à l'année – 14heures
Cours magistraux	1h de cours introduction interdisciplinaire – Lettre de cadrage au Semestre impair – en présentiel de préférence
Autoformation (outil numérique) : 13h : capsules vidéo – Quizz – jeux des 7 erreurs + Forum Q/R	
Répartition théorique/présentiel : dans la note finale : 100% théorique	

3.ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de la division de la formation, à l'exception du DEUST de Préparateur en pharmacie géré directement par le département de pharmacie*)

Responsables :

- Cécile Bon/Peggy Gandia, département de pharmacie
- Fabrice Ferré, département médecine, maïeutique et paramédical – filière médecine
- Marlène Truquet : département médecine, maïeutique et paramédical – filière maïeutique
- David Gasq/Mathieu Balaguer : département médecine, maïeutique et paramédical – filière paramédicale
- Delphine Comtesse/Paul Monsarrat, département d'odontologie



Équipe pédagogique

L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables de l'UE.

3. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement transverse des départements de Médecine, Maïeutique et Paramédical (licence Sciences pour la Santé et orthophonie), d'Odontologie, de Pharmacie et de préparateur en pharmacie et répond à l'arrêté ministériel du 10 novembre 2022.

Il a pour objectif de former aux compétences socles et transverses au numérique en santé afin :

- d'appréhender les enjeux liés à la santé numérique, acquérir des connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soin par le numérique.
- de favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité
- d'intégrer le numérique en santé dans l'exercice des professionnels de santé

4. PRÉREQUIS

- Aucun

5. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les 7 points suivants en relations avec le référentiel de compétences et connaissances (pour le module2)

Communication en santé

- 3.1-Utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de l'information
- 3.2-Interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'utilisateur, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations

Outils numériques en santé

- 4.1-Maîtriser les logiciels métiers et les services numériques
- 4.2-Utiliser un objet connecté ou une application mobile et analyser leur fiabilité
- 4.3-Utiliser les outils et services socles adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés

Télésanté

- 5.1- Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésanté
- 5.2- Pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur



B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

ECTS : 1	Enseignement théorique	Total
Session 1	CT distanciel : Oui 45 minutes	1 note sur 20 points =100% Admission si note > ou = à 10 points.
Session 2	CT Mêmes modalités qu'en session 1	

Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre pair, ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de suivre l'enseignement introductif en distanciel. Ils seront formés et évalués, comme les autres étudiants, en ligne, sur la plateforme dédiée.

Les étudiants qui redoublent :

Les étudiants qui redoublent gardent le bénéfice de l'UE si celle-ci est validée.

Si FINS2 n'est pas validée, l'étudiant ne peut pas passer en année supérieure dans sa formation principale. Il doit valider cette UE pour pouvoir continuer sa formation. En fonction de la situation particulière d'un étudiant, et après examen d'une commission au sein de la formation concernée, une dérogation exceptionnelle pourra lui être accordée, lui permettant de passer cette UE, obligatoirement, l'année n+1.

Il doit repasser l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de conservation de note d'une année sur l'autre.

Si FINS1 n'a pas été validée antérieurement, les 2 parties de cette formation doivent être obligatoirement validées, pour passer en année supérieure.

Pour l'année 2025-2026, l'étudiant qui redouble son année ou qui a une dette dans sa formation principale n'est pas inscrit à l'UE FINS 2, sauf si la dette concerne FINS1.

Toulouse le

La Présidente de l'Université,
Odile Rauzy

FACULTE DE SANTE - FORMATIONS TRANSVERSALES

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 - AFGSU

Programme des enseignements
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2025-2026



A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES -- 0 ECTS

DEPARTEMENT	NIVEAU D'ETUDE	NOMBRE D'ECTS
Médecine	3 ^{ème} année	0 ECTS
Maïeutique	3 ^{ème} année	0 ECTS
Maïeutique	5 ^{ème} année	0 ECTS
Odontologie	5 ^{ème} année	0 ECTS
Pharmacie	4 ^{ème} année	0 ECTS
Pharmacie	DEUST 2	0 ECTS
Ergothérapie	3 ^{ème} année	0 ECTS
Audioprothèse	3 ^{ème} année	0 ECTS
Manipulateur radio	1 ^{ère} année	0 ECTS
Manipulateur radio	3^{ème} année	0 ECTS
Orthoptie	3 ^{ème} année	0 ECTS
Pédicurie - podologie	3 ^{ème} année	0 ECTS
Psychomotricité	3 ^{ème} année	0 ECTS
Orthophonie	5 ^{ème} année	0 ECTS
Kiné	1 ^{ère} année – 2A santé	0 ECTS
Soins infirmiers	1 ^{ère} année	0 ECTS
Soins infirmiers	3 ^{ème} année	0 ECTS

2. DESCRIPTION

ECTS : 0	Position dans le cursus : 21 h d'enseignement	
Cours magistraux	Enseignement théorique : 3h en session plénière en présentiel ou en visio selon la formation	
Travaux dirigés	Enseignement pratique : 18h en présentiel en groupe de 12 étudiants maximum	
Travaux pratiques		
Séminaires en présentiel + table ronde		
Autoformation (outil numérique) :		
Répartition théorique/présentiel : dans la note finale : 100% théorique		

3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables :

Bertrand GUIHARD - Urgentiste – CESU 31

Guillaume BESIN – Responsable administratif – Faculté de santé



Équipe pédagogique

Les formateurs certifiés du CESU 31 (Centres d'Enseignement des Soins d'Urgences)

Les responsables pédagogiques des filières

DEPARTEMENT	RESPONSABLES PEDAGOGIQUES
Médecine	Karine SAUNE
Maïeutique	Marlène TRUQUET
Odontologie	Marie-Cécile VALERA
Pharmacie	Hélène AUTHIER
Pharmacie DEUST	Jean-Luc STIGLIANI
Ergothérapie	Jean-Michel CAIRE – Clémence CHASSAN
Audioprothèse	Mariam ALZACHER
Manipulateur radio	Françoise COPETTI / Thierry BUSCATO
Orthoptie	Brigitte GAJAN
Pédicurie - podologie	Yannick ESCALLE
Psychomotricité	Agnès LAURENT / Jérôme MARQUET-DOLEAC
Orthophonie	Florence LIAUNET
Kinésithérapie	Alexandre GRILH / Marc LHOSTE / Sabine DOIREAU
Soins infirmiers	Toulouse : Geoffrey FOSSERIE / Sabrina DIDA Albi : Chantal BEDES / Gersende PI TEIXIDOR St Gaudens : Sabrina DIDA

4. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette attestation vise à fournir à l'ensemble des personnels concernés une culture commune de gestion des risques sanitaires, biologiques, chimiques ou nucléaires, à leur permettre d'entreprendre les mesures adaptées et d'éviter des conduites inappropriées dans ces situations pour lesquelles ils sont en première ligne.

5. PRÉREQUIS

- Aucun

6. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique, à :

- L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale
- La participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

La formation comporte trois modules : un module relatif à la prise en charge des urgences vitales, un module relatif à la prise en charge des urgences potentielles et un module relatif aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles. La durée totale de la formation est de vingt et une heures.



L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 intègre l'ensemble des éléments des référentiels du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) au titre de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié.

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

ECTS : 0	Enseignement	Total
Session 1	Théorique : Validation du présentiel	Si : - présence aux 2 parties de l'enseignement - Participation active aux enseignements - Aptitude aux soins d'urgences ⇒ CESU édite une attestation ⇒ Résultat validé
	Pratique : Validation du présentiel	
Session 2	Pas de session 2	

Si l'AFGSU est validée par le CESU, l'étudiant reçoit une attestation de formation valable 4 ans.

Si l'étudiant a une absence justifiée aux dates durant laquelle il doit suivre sa formation, il aura la possibilité, si le calendrier le lui permet, de la faire avec une autre formation.

Si l'AFGSU n'est pas validée, l'étudiant ne peut pas passer en année supérieure dans sa formation principale. En fonction de la situation particulière d'un étudiant, et après examen d'une commission au sein de la formation concernée, une dérogation exceptionnelle pourra lui être accordée, lui permettant de passer l'AFGSU, obligatoirement, l'année n+1.

Si un étudiant a déjà validé l'AFGSU niveau 2 dans un autre établissement, une autre formation, etc., il aura la possibilité de garder le bénéfice de cette attestation en fonction de la durée de validité à la fin de son cursus de formation principale.

L'attestation est valable 4 ans et elle doit être valable au moment de la délivrance du diplôme.

Les étudiants qui redoublent :

Les étudiants qui redoublent gardent le bénéfice de l'attestation AFGSU en fonction de la durée de validité à la fin de son cursus de formation principale.

Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre 1, semestre 2, ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de faire la formation avec une autre formation durant l'année universitaire ou l'année n-1 ou n+1 selon la possibilité de la formation.

Toulouse le
La Présidente de l'Université,
Odile Rauzy

FACULTE DE SANTE - FORMATIONS TRANSVERSALES
Engagement à la réflexion éthique des étudiants en santé

Programme des enseignements
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2025-2026

A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES - ECTS

FORMATION	NIVEAU DE LA FORMATION	NOMBRE D'ECTS
Médecine	<i>DFGSM3 - 3^{ème} année</i>	1
Odontologie	<i>DFASO1 - 4^{ème} année</i>	1
Pharmacie	<i>DFASP1 - 4^{ème} année</i>	1

2. DESCRIPTION

ECTS : 1	Travail personnel	Cours magistraux	Travaux dirigés
Module UE		Enseignement magistral	Ateliers
	Introduction à l'éthique clinique Document de référence distribué aux étudiantes et étudiants préalablement à la période d'enseignement et destiné à la préparer	1 exposé théorique : Situations pratiques et interactives illustratives de la démarche éthique	Ateliers interactifs de mise en situation à partir de vignettes cliniques portant sur des situations multidisciplinaires
Modalités*	Distanciel	Présentiel	Présentiel en groupe de 20-25
Total	4 heures	3 heures	2 heures

*Modalités : présentiel, distanciel synchrone, asynchrone, taille des groupes

3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables :

Nom	Prénom	e-mail	dépt de rattachement
Carrié	Didier	carrie.didier@chu-toulouse.fr	Médecine, Maïeutique et Paramédical
Gatimel	Nicolas	gatimel.n@chu-toulouse.fr	Médecine, Maïeutique et Paramédical
Clanet	Michel	michel.clanet1@orange.fr	Espace de Réflexion Éthique Occitanie
Hamel	Olivier	olivier.hamel@univ-tlse3.fr	Odontologie
Couderc	Bettina	couderc.bettina@iuct-oncopole.fr	Pharmacie
Taboulet	Florence	Florence.taboulet@univ-tlse3.fr	Pharmacie

Équipe pédagogique

L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables de l'UE.

4. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement des départements de Médecine, Maïeutique et Paramédical, d'Odontologie et de Pharmacie.

Elle a pour objectif de sensibiliser les étudiants en santé à la démarche éthique dans le dialogue interdisciplinaire des professionnels centré sur la personne prise en soins.

5. PRÉREQUIS

- Aucun

6. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit avoir acquis les objectifs spécifiques suivants :

-énoncer les grands principes de l'éthique en santé (autonomie, non malfaisance, bienfaisance, justice) et des valeurs (respect de la vie, de la personne, de la dignité humaine)

-identifier un questionnement éthique dans une situation clinique compliquée impliquant un dialogue interdisciplinaire

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES UE

	Enseignement théorique	Ateliers	Total
	CC	CT - 100 %	
Session 1	Présence obligatoire au séminaire	Présence obligatoire	1 note sur 20 points =100% Admission si note > ou = à 10 points + Présence au CM
	Si absence au séminaire (Absences justifiée et injustifiée), l'UE n'est pas validée Sauf étudiants Erasmus	-identification par écrit des principes éthiques impliqués dans la/les vignettes présentées dans l'atelier. Remise d'un document écrit durant l'atelier	
Session 2	CT 100 % -identification par écrit (1 h) des principes éthiques impliqués de 2 vignettes proposées au cours de l'évaluation Admission si note > ou = à 10 points.		

Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre 1, ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de suivre les enseignements magistraux en distanciel et seront évalués par un écrit individuel.

Les étudiants qui redoublent :

Les étudiants qui redoublent gardent le bénéfice de l'UE si celle-ci est validée.

Si l'UE n'est pas validée, l'étudiant ne peut pas passer en année supérieure dans sa formation principale. En fonction de la situation particulière d'un étudiant, et après examen d'une commission au sein de la formation concernée, une dérogation exceptionnelle pourra lui être accordée, lui permettant de passer cette UE, obligatoirement, l'année n+1.

Il doit repasser l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de conservation de note d'une année sur l'autre.

Toulouse le

La Présidente de l'Université,



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Faculté de santé

FACULTÉ DE SANTÉ - FORMATIONS TRANSVERSALES

Service Sanitaire des Etudiants en Santé - SSES

Programme des enseignements

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2025-2026

A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES – ECTS

DEPARTEMENT	NIVEAU D'ETUDE	NOMBRE D'ECTS
Médecine	3 ^{ème} année	6 ECTS
Maïeutique	Année blanche pour 2025-2026	Passage en DFASMa1 en 2026-2027
Odontologie	4 ^{ème} année	6 ECTS
Pharmacie	5 ^{ème} année	6 ECTS
Kinésithérapie	3 ^{ème} année de santé	6 ECTS
Soins infirmiers	2 ^{ème} année	6 ECTS

2. DESCRIPTION

ECTS : 6	Position dans le cursus : 60 h d'enseignement
Cours magistraux	Enseignement théorique : 12h en session plénière en présentiel
Travaux dirigés	Enseignement Dirigé : 20h en présentiel en groupe de 6 étudiants maximum
Travail personnel et en groupe multiprofessionnel	Préparation d'une action de terrain : 28 h
Répartition théorique/présentiel : dans la note finale : 50% théorique – 50% pratique	

3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables :

Médecine : Eric Huyghe

Odontologie : Michel Sixou

Pharmacie : Charlotte Laborde

Administration : Guillaume Besin – Aude Caravéo

Projet : Sophie Sixou

Équipe pédagogique

Les tuteurs pédagogiques qui encadrent les groupes d'étudiants sont des enseignants de l'université de Toulouse (PU-PH, PU, MCU-PH, MCU), ou des encadrants du PREFMS (IFMK, IFSI), ou des personnalités extérieures (médecin, pharmacien, ...)

4. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

- initier les étudiants aux enjeux de la promotion de la santé et de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque ;
- permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire et de promotion de la santé participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé ; exceptionnellement, ces actions peuvent inclure, après formation spécifique préalable, la participation encadrée à des actions de dépistage ;
- favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées ;
- intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.



5. PRÉREQUIS

- Aucun

6. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

Le service sanitaire comporte 2 parties :

1-Partie Théorique :

Les connaissances et les compétences nécessaires à la prévention primaire (prévention, risque et facteurs de risque, communication, santé publique, gestion de projet) sont enseignées, lors **d'une semaine commune à tous les étudiants du corps de santé** sur les thématiques suivantes :

- Santé sexuelle
- Addiction
- Alimentation
- Connaissance et bon usage du médicament
- Santé orale
- Prévention des infections et antibiorésistance
- Santé environnementale
- Santé mentale et risque suicidaire
- Activité physique

D'autres thématiques pourront être ouvertes à l'initiative du COPIL du SSES, en fonction des priorités et textes législatifs en prévention primaire et promotion de la santé.

La gestion de projet sera enseignée lors de la semaine au même titre que les thématiques sus-citées.

Les intervenants sont rattachés aux Départements de la Faculté de Santé (Médecine, Odontologie, Pharmacie et Maïeutique) et aux Ecoles IFMK et IFSI-prefms.

Ces enseignements ont lieu sur **une semaine banalisée en octobre de chaque année**. La présence aux enseignements étant obligatoire, les étudiants devront être libérés de tout autre enseignement pouvant être programmé en parallèle (cours magistraux, TD et TP, également dans le cadre des enseignements de master) et les stages hospitaliers seront banalisés (notamment pour les étudiants de pharmacie et odontologie).

S'agissant d'un enseignement pluridisciplinaire qui impose des contraintes organisationnelles importantes, la semaine d'enseignement théorique sera donc considérée prioritaire par rapport à toute autre activité de l'étudiant dans les différentes filières.

2- Partie pratique : réalisation d'une action de prévention, au moins 2 fois, en santé pluriprofessionnelle devant un vrai public.

L'action d'un groupe pluriprofessionnel dans un lieu public (de l'éducation nationale, professionnel carcéral, ...) impose des contraintes organisationnelles également très importantes, aussi **la journée ou demi-journée d'action** sera considérée prioritaire par rapport à toute autre activité de l'étudiant dans les différentes filières. L'absence de chaque étudiant sera excusée pour le créneau d'intervention (la convention signée servant de justificatif), que ce soit pour des enseignements théoriques, dirigés ou pratiques, comme cité plus haut.

Il est de la responsabilité des étudiants de ne pas planifier d'action un jour d'examen, et d'informer les responsables de travaux dirigés ou pratiques assez tôt (minimum 1 à 2 semaines à l'avance) pour prévoir un rattrapage avec une autre série.

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

ECTS : 6	Enseignement	Total
Session 1	<p>Théorique – Contrôle Terminal : Validation par QCM de toutes les thématiques durant la semaine d'enseignement théorique en octobre. Epreuve de 30 minutes portant sur les cours magistraux uniquement, des thématiques en question et également de la gestion de projet.</p> <p>Théorique – Contrôle Terminal : Présentation orale de l'avancement du projet pour chaque groupe.</p>	<p>Partie théorique : CT : Note /20 = 25% de la note globale</p> <p>CT : Note / 20 = 25% de la note globale</p>
	<p>Pratique – Contrôle terminal : en groupes pluriprofessionnels sous la responsabilité d'un tuteur, consiste à préparer une action de prévention, la réaliser devant un public, au moins 2 fois, puis faire une évaluation et un retour d'expérience.</p>	<p>Partie pratique : CT : Note /20 = 50% de la note globale</p> <p>Note globale / 20. Nécessité d'avoir 10/20 pour valider l'UE Compensation possible entre les parties La note du SSES ne se compense pas avec d'autres UE de la filière</p>
Session 2	<p>Une deuxième session à l'oral (100%) est prévue devant un jury du comité de pilotage du SSES 10 minutes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 minutes pour répondre à une question sur le SSES - 5 minutes d'échange avec le jury 	

Si le SSES n'est pas validé, l'étudiant ne peut pas passer en année supérieure dans sa formation principale

Les étudiants qui redoublent :

Les étudiants qui redoublent gardent le bénéfice de la note globale du SSES s'ils l'ont validé. Si le service sanitaire n'est pas validé, l'étudiant ne peut pas passer en année supérieure dans sa formation principale. Il doit repasser l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de conservation de note de la partie théorique ou pratique d'une année sur l'autre.

Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre 1, semestre 2 ou année complète) doivent également obligatoirement valider l'UE Service Sanitaire des Etudiants en Santé. Une session d'examen théorique par QCM en ligne (plateforme pédagogique Moodle) est organisée pour ces étudiants de façon synchrone avec le reste de la promotion. Les QCM sont identiques pour tous les étudiants. Ils doivent aussi participer à la présentation orale de l'épreuve de CC théorique avec leurs groupes.

Durant la durée de leur mobilité, les étudiants ERASMUS devront participer au travail du groupe pour la préparation de l'action de prévention en utilisant des moyens de communication numérique (vidéoconférences, appels vidéo...). Le groupe devra, dans la mesure du possible, s'efforcer de trouver des horaires de réunion compatibles avec la participation de l'étudiant Erasmus. Si une intervention est planifiée durant la période de mobilité ERASMUS, l'étudiant sera exempté de la participation à l'action de terrain et bénéficiera de la note de groupe. Si en revanche



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Faculté de santé

il ne participe pas à la préparation de l'action de terrain avec son groupe, il devra effectuer seul l'épreuve de deuxième session, à son retour de mobilité pour valider son SSES.
Les étudiants en mobilité ERASMUS auront donc tous une note de l'épreuve de QCM et une note de participation (à distance ou en présentiel) à la démarche d'action de prévention primaire.

Toulouse le
La Présidente de l'Université,
Odile Rauzy



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Faculté de santé

FACULTE DE SANTE - FORMATIONS TRANSVERSALES

UE ENVIRONNEMENT ET SANTE

Programme des enseignements
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2025-2026



A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES - ECTS

FORMATION	NIVEAU DE LA FORMATION	NOMBRE D'ECTS
Médecine	2 ^{ème} année	1
Odontologie	2 ^{ème} année	1
Pharmacie	2 ^{ème} année	1
Maïeutique	2 ^{ème} année	1

2. DESCRIPTION

1 ECTS	Position dans le cursus : Enseignement annuel de la DFG2 santé		
Cours magistraux	0 h		
Travaux dirigés	2 h par étudiants ,en groupe de 40 à 50 étudiants		
Travaux pratiques	0 h	0 séance	
Séminaire en présentiel + table ronde	4h	1 séminaire (fin janvier)	2 thématiques de 2 h 4h de séminaire avec présence obligatoire pour valider l'UE
Autoformation (outil numérique) : accès illimité à une plateforme de ressources en ligne (sous forme de vidéo de 10 à 20 minutes et 1 QCM se reportant à chaque vidéo). Accès au 4 blocs de compétences en ligne (plusieurs vidéos par bloc) - Estimation Nombre d'heure de travail personnel = 6 heures - Plateforme d'enseignement ouverte de janvier à mars			
Répartition théorique/présentiel : dans la note finale : 100 % théorique et présence obligatoire aux ateliers			

3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables

- Sixou Michel (département d'odontologie)
- Rouzaud Laborde Charlotte (département de pharmacie)
- Delcourt Nicolas (département de pharmacie)
- Hérin Fabrice (département de médecine, maïeutique et paramédical)
- Carrié Didier (département de médecine, maïeutique et paramédical)
- Truquet Marlène (département de médecine, maïeutique et paramédical)

Équipe pédagogique

L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables de l'UE

4. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement du DFG2 des formations de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie et de Pharmacie.

Il a pour objectif de :

- 1) Donner aux étudiants les connaissances des grandes lignes de la santé environnementale, ses enjeux pour demain et les leviers pour agir.



2) Donner accès libre à une plateforme en ligne d'environ 6 heures de Vidéo, réparties en 4 blocs de compétence (Plateforme gérée par Dr Marine Sarfati à Lyon)

3) Participer à 1 atelier en pluriprofessionnalité de 2 heures

5. PRÉREQUIS

- Aucun

6. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement en ligne, l'étudiant doit avoir connaissance des éléments suivants en lien avec les 20 vidéos sur la plateforme de l'UNESS :

- Comprendre les visions :
 - Systémique
 - Désanthropocentrée
 - Evolutive
 - Nuancée et complexe
 - Transdisciplinaire et multi-échelle
- Avoir des connaissances sur les thématiques :
 - Les approches de la santé
 - Les limites planétaires et santé
 - La place de l'Environnement, Santé et Société
 - Les leviers d'action.

À l'issue du séminaire, l'étudiant doit avoir pris conscience des conséquences de l'environnement sur la santé humaine (un facteur environnemental et un milieu)

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

	Enseignement théorique	Ateliers	Total
Session 1	Validation des enseignements sur la plateforme UNESS Si suivi à 100% → attestation de validation à télécharger sur la plateforme	Présence obligatoire (ABI et ABJ non pris en compte) - Erasmus en visio	Admission si : - Présence aux ateliers - Attestation de validation
	CT	CT	
Session 2	CT 100 % Réalisation par l'étudiant d'un document sur un sujet spécifique choisi par l'enseignant responsable de la formation concernée par cet étudiant (Pharmacie, Odontologie ou Médecine ou Maïeutique)		



Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre 2, ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de suivre les ateliers en distanciel. Ils seront formés et évalués, comme les autres étudiants, en ligne, sur la plateforme dédiée.

Les étudiants qui redoublent :

Les étudiants qui redoublent gardent le bénéfice de l'UE si celle-ci est validée.

Si l'UE n'est pas validée, l'étudiant ne peut pas passer en année supérieure dans sa formation principale. En fonction de la situation particulière d'un étudiant, et après examen d'une commission au sein de la formation concernée, une dérogation exceptionnelle pourra lui être accordée, lui permettant de passer cette UE, obligatoirement, l'année n+1.

Il doit repasser l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de conservation de note d'une année sur l'autre.

Toulouse le

La présidente de l'Université,